



Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Tél. : 819-560-8444
Fax. : 819-560-8445
muni.hampden@hsf.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité du canton de Hampden tenue à l'Hôtel de ville, mardi le 5 septembre 2017 à 19h00.

Sont présents :

- Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Monsieur Alain Sabourin**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Madame Valérie Prévost**

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la Directrice générale & secrétaire-trésorière par intérim Madame Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Bertrand Prévost ouvre la séance à 19h00 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 2017-134 Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux du 08 août 2017
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport de la directrice générale
6. Dépôt de lettre de démission
7. Rapport du service de voirie, service incendie et urbanisme
8. Question du public
9. Approbation des salaires et des comptes
10. Correspondance
11. Résolutions
 - 11.1 Contrat hivernal MTQ
 - 11.2 Modification entente d'entraide incendie
 - 11.3 Programme à l'entretien du réseau routier local (PEARRL) – Dépenses pour l'entretien hivernal
 - 11.4 Demande de subvention Moisson Estrie
 - 11.5 Projet commun avec La Patrie (Service incendie)

Il est proposé par Madame Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit et est adopté en laissant le varia ouvert.

Adoptée

Attendu que tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance 8 août 2017 et que tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents, que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal et que ledit procès-verbal soit acceptés tel que présenté.

Adoptée

#4

Rapport des comités et du maire

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

#5

Rapport de la Directrice générale, Secrétaire-trésorière par intérim

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel au 31 juillet 2017.

#6

Rapport du service de voirie, incendie et urbanisme

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel pour le service de voirie transmis par l'employé Monsieur Faucher, le rapport mensuel du service incendie par le chef pompier, Monsieur Beauchesne, ainsi que le rapport mensuel pour le service d'urbanisme par Madame Got.

Adoptée

#7

Questions du public

Questions et/ou commentaires : Aucun

#8 2017-136

Approbation des salaires et des comptes

Il est proposé par Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil autorise la Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim, de faire le paiement des comptes payés et à payer du 5 juillet au 8 août 2017 au montant de 12 228.58\$, ainsi que les salaires du mois de juillet 2017 au montant de 8719.70\$

Adoptée

#9

Correspondance

- Rapport et plan d'inspection (Mutuelle de prévention)
- Formulaire Fondation Bon Départ
- Gravière à Monsieur Gérard Prévost
- Dépôt Régie de récupération de l'Estrie
- Logiciel Avantage
- CV 2^{ieme} chauffeur contrat hivernal
- Gravel pour rechargement, sable (Excavation Lescault)
- Rechargement Dell et Franceville (gravière Clément Duquette)
- Soumission balance
- Retour Kim

- Aide financière pour piste cyclable
- Lancement site Web journal HSF
- Soirée reconnaissance Bourse étude
- Identifications numéros civiques
- Moteur porte de garage
- Manon contrat 2018

#10

Résolutions

#10.1 2017-137 Contrat hivernal MTQ)

Il est proposé par Monsieur Alain Sabourin et résolu à l'unanimité des membres présents.

Que le conseil autorise Madame Manon Roy à signer l'avenant numéro 1, concernant le contrat hivernal avec le Ministère des transports, afin de modifier les dates de la saison d'hiver avec ajout d'un montant au contrat de 2500\$

Adoptée

#10.2 2017-138 Modification entente d'entraide incendie

Il est proposé par Monsieur Alain Sabourin et résolu à l'unanimité des membres présents.

Que la municipalité du canton de Hampden accepte de modifier l'entente incendie entre la ville de Scotstown, du canton de Lingwick et du canton de Hampden.

Adoptée

#10.3 2017-139 Programme à l'entretien du réseau routier local (PEARRL) – Dépenses pour l'entretien hivernal

Attendu que le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PEARRL) a été mis sur pied à la suite d'une décision gouvernementale visant à rétrocéder, le 1^{er} avril 1993, la gestion du réseau routier local aux municipalités ;

Attendu que le volet principal du PAERRL vise à maintenir la fonctionnalité de routes locales de niveau 1 et 2 transférées ainsi que de route locale de même niveau gérées par les municipalités avant le 1^{er} avril 1993 ;

Attendu que les compensations distribuées aux municipalités visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes ;

Attendu que les seuls frais encourus reconnus comme admissibles sont :

Les dépenses de fonctionnement, soit l'entretien des systèmes suivants ;

- Sécurité
- Chaussée
- Drainage
- Abords des routes

Les dépenses d'investissements dont l'usage est destiné de façon prépondérante à l'entretien des routes, c'est-à-dire :

- Achats de véhicule (camionnette, camions, etc.)
- Achats des machineries et équipements (tracteurs, appareils, machines, etc.)

Attendu que depuis 2016, toute dépense liée à l'entretien d'hiver des routes locales de niveau 1 et 2 n'est plus admissibles au PARRL ;

Attendu que le volet principal du PAERRL devrait être conçu afin de permettre aux municipalités visées de s'acquitter adéquatement de leurs responsabilités en matière d'entretien estival et hivernal des routes locales de niveau 1 et 2 :

Attendu que les dépenses liées à l'entretien hivernal représentent une très grande partie des budgets municipaux et qu'elles devraient être incluses dans les dépenses de fonctionnement ainsi que dans les dépenses d'investissement du PAERRL :

Il est proposé par Monsieur Alain Sabourin et résolu à l'unanimité des membres présents.

Que la municipalité du canton de Hampden demande au ministère des transports, et de la mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec de revoir sa décision et de ne pas exclure les dépenses liées à l'entretien d'hiver de la reddition des comptes du PARRL :

De transmettre une copie de la présente résolution à Monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, à la MRC du Haut-St-François, à la fédération québécoise des municipalités, à la direction générales du ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, ainsi qu'au député, Monsieur Ghislain Bolduc.

Adoptée

#10.4 2017-140 Demande de subvention Moisson Estrie

Il est proposé par Madame Valérie Prévost et résolu à l'unanimité des membres présents. Que la municipalité du canton de Hampden donne la somme de 50\$ à Moisson Haut-Saint-François

Adoptée

#10.5 2017-141 Projet commun avec La Patrie (Service incendie)

Il est proposé par Monsieur Alain Sabourin et résolu à l'unanimité des membres présents, que la municipalité du canton de Hampden et du service incendie étudie la possibilité d'avoir un projet commun avec le service incendie de la municipalité de La Patrie.

Adoptée

#11 Varia

- Souper gastronomique La Patrie
- Cadre couronne Boréal

#12 Période de questions

Questions et/ou commentaires : aucun

#13 2017-142 Levée de séance

A 21h25 Madame Lisa Irving propose la levée de la séance ordinaire.

M. Bertrand Prévost
Maire

Mme Manon Roy
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière par intérim